

AUDIENCES PUBLIQUES DU BAPE
PROJET ÉNERGIE CACOUNA

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR

**YVAN ROY,
CACOUNA**

**(Présentation publique le 14 juin 2006,
à la salle paroissiale de Cacouna)**

Présentation de la personne

Yvan Roy, natif et résident de Cacouna depuis 1947.

Études :

Bacc. ès-arts au Collège Ste-Anne-de-La-Pocatière (1967)

Bacc. spécialisé en théologie à l'Université du Québec à Rimouski (1970)

Emploi permanent :

Technicien en photographie au Cégep de Rivière-du-Loup depuis 1972

Implications et expériences pertinentes pour ce dossier:

- Membre du Conseil régional de l'Environnement de l'Est du Québec (CREEQ, aujourd'hui CRE-BSL) dès sa fondation en 1977, puis administrateur et président de l'organisme jusqu'en 1984;
- Responsable pour le CREEQ du dossier de port méthanier *Projet Pilote de l'Arctique* en 1980-81, et des dossiers d'*arrosage contre la tordeuse des bourgeons de l'Épinette* et de *protection des battures*;
- Collaborateur et observateur pour la firme André Marsan dans le cadre de la réalisation de l'étude sur la colonie de Guillemots noirs (à miroir) de Gros-Cacouna, pour TransCanada Pipelines à l'été 1981;
- Membre fondateur de l'Union Québécoise de Conservation de la Nature (UQCN);
- Coordonnateur du Journal communautaire EPIK de Cacouna depuis + de 30 ans;
- Responsable, pour l'EPIK, de la réalisation des projets de
 - *collection de cartes et expositions CACOUNA ILLUSTRÉ (2000-2002)*
 - *événements NELLIGAN À CACOUNA (2002-2004)*
 - *édition et rédaction du livre NELLIGAN À CACOUNA (2004)* avec la collaboration de monsieur Paul Wyczynski, spécialiste et biographe de Nelligan et professeur émérite à l'Université d'Ottawa.
- Membre de l'équipe locale formée pour participer au *Programme de surveillance des marais* (marais de Gros-Cacouna) développé par *Études d'Oiseaux Canada* et *Environnement Canada* (2006).

Coordonnées :

Yvan Roy

245 rue Principale Ouest, Cacouna, QC, G0L 1G0

(418) 862-3061

Courriel : epik@sympatico.ca

Présentation du mémoire

Introduction

En prenant connaissance des éditos, analyses et constats présentés dans le journal EPIK entre le lancement du projet de port méthanier le 1^{er} septembre 2004 et maintenant (voir Annexes), vous noterez que mon engagement de départ, lors du lancement public, a été respecté : je m'engageais en effet à sensibiliser, informer et conscientiser la population de Cacouna sur le sérieux des enjeux de ce projet et à offrir par le journal un lieu d'expression pour toutes les opinions qui seraient émises, dans le respect des personnes. Tout au long des parutions, aucun texte signé n'a été refusé.

Comme responsable de l'information au journal communautaire local, j'ai été présent et actif à l'ensemble des *portes ouvertes* et des *rencontres de consultation* du promoteur. J'ai également consulté personnellement plusieurs spécialistes du promoteur, des spécialistes d'autres provenances, des intervenants, et de très nombreux documents complémentaires. Par souci de *neutralité* vis-à-vis des groupes d'opinion (fervents du OUI et fervents du NON), je n'ai assisté à aucune rencontre du groupe Vision Cacouna, en faveur du NON, ni à celles du regroupement pour le OUI, sans toutefois refuser les communiqués qui m'ont été acheminés par ces groupes pour publication.

Depuis le début et jusqu'à maintenant, j'ai invité la population à la prudence, tant que tous les éléments ne seraient pas connus, à bien s'informer et à se faire une opinion éclairée, en toute conscience.

Ayant suivi une première fois, il y a 25 ans, tout le processus de consultation et d'audience, et l'ayant suivi une seconde fois, et de manière beaucoup plus intensive, depuis les derniers 21 mois, avec les éléments d'informations dont nous disposons à ce jour et à cette étape ultime de consultation publique que représente cette partie d'audiences, voici à quelles conclusions j'en suis venu.

Encore bien des zones grises

À cette étape du processus, au moment où vous avez, comme Commission, à cumuler les informations qui vont vous permettre de faire des recommandations au ministre de l'Environnement en vue d'une autorisation éventuelle du Conseil des ministres à ce qu'un certificat de construction soit délivré, beaucoup d'incertitudes et de zones grises subsistent, et plusieurs éléments sont encore manquants.

Contexte économique-politique

Même si le contexte politique québécois, avec sa nouvelle stratégie énergétique, met l'emphase sur la diversification des sources d'énergie et sur la rentabilisation de l'exportation d'une partie de cette énergie;

Même si le Québec veut devenir moins dépendant de son approvisionnement en gaz naturel de l'Ouest canadien, cela ne doit pas diminuer l'importance des impacts environnementaux appréhendés.

Choix contestable d'un site industriel lourd et à risque au cœur d'écosystèmes fragiles

Attendu le choix d'Énergie Cacouna de s'implanter au cœur de 5 écosystèmes fragiles abritant une impressionnante diversité d'espèces vivantes, dont plusieurs espèces vulnérables, menacées et protégées;

Attendu qu'il a fallu plus de 20 années de recherche, d'efforts et de concertation pour en arriver à établir des lois, des règlements et des plans visant à protéger cette biodiversité et certaines espèces;

Attendu que les études de risque et les modélisations qui les figurent ne peuvent tenir compte de l'élément *terrorisme* puisqu'aucune statistique ne vient chiffrer cet élément (*on n'a en effet tenu compte d'acte terroriste que dans le cas des conséquences du pire accident impliquant un navire dont la coque sous l'eau aurait été potentiellement perforée par un acte terroriste - obus ou autre action délibérée*);

Attendu que la donne vient de changer avec les événements du 5 juin dernier à Toronto, qui ont confirmé que le Canada est manifestement considéré par les cellules d'Al-Quaïda comme la porte d'entrée de l'Amérique, au même titre que les Etats-Unis, donnant aux cibles stratégiques canadiennes un facteur de risque beaucoup plus élevé que l'on croyait;

Altération de la qualité de l'air VS la santé de la population environnante

Attendu que Cacouna est historiquement associé à la qualité de son air iodé et salin, réputation qui l'a mis au premier rang des places d'eau du *Dominion* à la fin du XIX^e siècle et qui, alliée à la richesse de son environnement naturel et patrimonial, en fait ou peut en faire une destination ou un arrêt privilégié, encore aujourd'hui;

Attendu que cette assurance de qualité est difficilement compatible avec l'émission prévue et régulière de tonnes de contaminants (SO₂, NO₂, CO...) dont une certaine quantité ne pourra qu'immanquablement redescendre dans l'air que nous respirons, selon les hauts et les bas des conditions atmosphériques...

Attendu que, même en respectant les normes, les concentrations émises peuvent avoir un impact sur la santé des résidents environnants, comme l'a confirmé le représentant de *Santé Canada* dans la première partie des audiences;

Impacts sur la faune (espèces protégées)

Attendu que les impacts certains sur plusieurs espèces protégées ne sont pas suffisamment documentés par le promoteur, sont de toute évidence sous-estimés et peuvent être beaucoup plus importants si on tient compte des effets cumulatifs et résiduels :

- Éperlan arc-en-ciel : «... le pompage de 60 000 m³ d'eau (de ballast) pourrait entraîner la ponction de 270 000 jeunes éperlans à tous les six jours entre les mois de mai et août. Cet impact pourrait s'avérer significatif pour cette espèce désignée vulnérable. » «En absence d'informations précises et d'inventaires exhaustifs sur l'éperlan de la part du promoteur pour le secteur d'étude, il est difficile d'apprécier l'impact potentiel du projet. La perte nette d'habitat suite à l'érection des structures en milieu aquatique, représente de façon certaine un impact. (...)» (Guy Verreault, biologiste MRNF-Secteur Faune)

-
- Faucon pèlerin : «Selon nos connaissances, il n'existe pas de lieux potentiels de nidification pour le faucon pèlerin à proximité qui permettraient au couple de conserver le même territoire.» (Guy Verreault, MRNF)
- Guillemot à miroir : Les guillemots sont très vulnérables aux contaminants répandus sur l'eau (déversements d'hydrocarbure). De plus, les bruits importants et intenses en période de construction, et les bruits associés aux activités régulières d'accostages assistés de remorqueurs, dérangeront de façon importante cette rare colonie côtière.
- Bihoreau gris : En forte concentration dans le secteur extrême sud-est du site, cette population de bihoreaux gris devra (temporairement ou définitivement!) déménager...
- Le Béluga du Saint-Laurent : verra sa pouponnière (lieu de mise-bas, d'élevage, et zone de jeu) régulièrement traversée par méthanier et remorqueurs... Les impacts faibles prévus ne sont pas réalistes. Les études pertinentes ont longuement tardé, sont encore à tout le moins incomplètes et n'apportent aucune assurance sérieuse.

Richesse et potentiel archéologique

Attendu la présence nouvellement découverte d'artéfacts amérindiens et d'art rupestre dans une grotte située à proximité du site au nord-ouest de Gros-Cacouna, laissant présager un potentiel archéologique élevé dans un secteur identifié dans l'étude d'impact du promoteur comme n'en recelant *aucun*;

Marché aléatoire du gaz naturel

Attendu le contexte aléatoire de ce marché du gaz naturel, au gré de l'économie mondiale, au gré des tensions internationales, au gré des concurrents, au gré des risques d'attentats...

Ex. :

- le Projet pilote de l'Arctique, accepté par le BAPE et le gouvernement du Québec en 1981, s'est évaporé aussi vite qu'il s'était imposé...
- le terminal d'Elba Island en Georgie, que nous avons visité en 1980 (délégation régionale), a interrompu ses opérations l'année suivante pour ne réouvrir que vingt et quelques années plus tard...

L'industrie lourde justifie d'autres industries lourdes

Attendu que la présence de cette industrie lourde et à risque, avec son *effet domino* ou *tremplin* tant attendu - impliquant par conséquent d'autres industries prêtes à s'établir à proximité de ce site *déjà perturbé* - est susceptible d'éteindre toute envie de développement de ces mêmes lieux qui serait basé sur la présence et l'utilisation respectueuse de ces milieux naturels exceptionnels, sur la qualité de l'air et la beauté des lieux, tant habités que naturels;

Les promesses pécuniaires ont faussé la perception des vrais enjeux

Attendu que d'alléchantes retombées de taxes, qui ont été révélées et médiatisées à quelques jours du référendum annoncé pour le Village de Cacouna, ont grandement contribué à *rassurer* une partie de cette population du Village et ont amené une balance de 57% en faveur du projet (et de ses retombées);

Attendu que ce référendum, que le promoteur s'est empressé d'identifier comme un record d'*acceptation sociale* du milieu, ne pouvait qu'être consultatif et donnait en fait le pouls à *ce moment-là* de la perception du projet par la population du Village;

Pour toutes ces raisons et bien d'autres qui pourraient s'ajouter si tout le projet et ses suites étaient connus (gazoduc, ligne électrique, 3^e réservoir...),
le projet de port méthanier tel que présenté :

- 1- menace l'intégrité des écosystèmes protégés au cœur duquel il entend s'implanter;
- 2- présente un risque certain pour la santé et la sécurité de la population vivant à proximité;
- 3- réduit sérieusement le potentiel de développement éco-récréo-touristique et la valeur patrimoniale, archéologique et historique du milieu;

et, en conséquence, n'est pas acceptable, la preuve n'ayant pas été faite qu'il peut s'implanter en respectant la richesse et l'intégrité du milieu naturel et en préservant la qualité de vie de ses habitants.

De plus, vue l'importance des impacts locaux du projet et comme on n'a pas voulu tenir compte de la composante essentielle de raccordement au gazoduc dans cette étude d'impact, le projet d'Énergie Cacouna ne deviendra pas plus *acceptable* si on y intègre la promesse d'études ultérieures plus poussées, d'éventuelles mesures de mitigation ou de compensation, ou des engagements de consultation et de suivis, comme ce fut le cas en 1981.

Monsieur le président, messieurs les commissaires, je vous remercie.

Yvan Roy